

Introduction au service de transport de Saint John pour les nouveaux arrivants au Canada

Les arrêts d'autobus sont marqués par des panneaux jaunes avec le pictogramme d'un autobus.

Pour les détails sur les parcours et les itinéraires d'autobus, veuillez consulter les sections pertinentes du site Web du service de transport de Saint John : www.thinktransit.ca

Le chiffre indiqué sur l'autobus sur le même parcours peut parfois être différent en fonction de la direction que l'autobus se dirige. Par exemple, si vous allez de point A à point B, un autobus peut être identifié avec un N° 3, et si vous prenez l'autobus dans la direction opposée – de B à A – ce même autobus peut être identifié avec un N° 4.

Il y a plusieurs façons de payer pour votre trajet :

- **Option 1.** Vous pouvez payer le chauffeur suite à votre embarquement. Embarquez par la porte avant et placez vos espèces dans la boîte située près de la cabine du conducteur. Veuillez prendre note que le conducteur ne donne pas de change. Alors vous devez vous assurer d'avoir le montant exact pour votre trajet. Pour les détails sur les tarifs d'autobus, veuillez consulter la section pertinente sur le site Web du service de transport de Saint John.

- Le montant que vous payez ne dépend pas de la distance de votre trajet sur cet autobus, vous payez un tarif fixe.

- Parfois, il se peut que vous ayez à prendre plus qu'un autobus. Cependant, vous n'aurez pas à payer encore une fois quand vous transférerez d'autobus. Quand vous prenez le premier autobus, demandez un transfert au conducteur, autrement dit, une feuille de papier pour donner au conducteur du prochain autobus.

- **Option 2.** Vous pouvez acheter une TransCarte - un laissez-passer mensuel qui vous permet de faire un nombre fixe de trajets. Il y a des TransCartes pour 10 trajets ou pour 20 trajets. Si vous achetez une TransCarte, votre prix par trajet est moins que si vous payez en espèces. Pour les prix et les endroits pour les acheter, veuillez consulter la section pertinente du site Web du service de transport de Saint John. Lorsque vous avez une TransCarte, vous devez la donner au conducteur chaque fois que vous embarquez sur l'autobus. Le conducteur va perforer la carte pour annuler un trajet et vous la retournera.

- **Option 3.** En achetant une carte d'abonnement d'autobus, le coût de votre trajet est moins que si vous utilisez une TransCarte ou si vous payez en espèce pour des trajets individuels. Les cartes d'abonnement d'autobus sont vendues pour un mois civil et vous permettront le transport illimité au courant du mois. Vous pouvez utiliser la carte tout au long du mois qui est indiqué sur la carte même. Pour les endroits pour acheter une carte d'abonnement d'autobus et leurs prix, veuillez consulter la section pertinente du site Web du service de transport de Saint John.

Vous embarquez toujours sur l'autobus par la porte avant, près du conducteur.

Une fois sur l'autobus, veuillez trouver un siège libre et rester assis tout au long du trajet, pour des raisons de sécurité.

Pour débarquer de l'autobus, tirer sur le cordon jaune qui longe la fenêtre avant votre arrêt. Vous entendrez un signal audio et les mots « Stop requested » (Arrêt demandé) apparaîtront sur une enseigne au-dessus de la cabine du conducteur. Le conducteur arrêtera l'autobus au prochain arrêt d'autobus sur le trajet.

Bonne route!